



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Transports sanitaires

Question écrite n° 49520

Texte de la question

M. Michel Hannoun attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le groupe de travail relatif à la situation des ambulanciers des SAMU et SMUR mis en place l'année passée. Ce groupe a été créé à la suite de la demande formulée en ce sens par les représentants des ambulanciers. Or, il semblerait qu'il ne se soit réuni qu'une seule fois depuis sa création et que ses activités soient actuellement au point mort. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui donner des précisions sur ce point et de lui faire connaître les décisions qu'il entend prendre afin de relancer la réflexion sur le statut des ambulanciers de SAMU et de SMUR.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49520

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1302